

Souscription Davel

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 24

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193013>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le wagon dans lequel Carnot était couché,
Était, dans son espèce, une superbe chose :
Il était décoré, pomponné, guilloché,
Fait de bois de poirier, mêlé de bois de rose.
Carnot avait, d'ailleurs, une admirable pose :
Raide sur les coussins de velours peluché !

Il était — pas Carnot, le wagon — long et large,
Souple sur ses essieux et moelleux comme un chat !
Il portait — Carnot, pas le wagon — sur la marge
De son bel habit noir, un énorme crachat !
Il volait — pas Carnot, le wagon — sous sa charge !
L'ingénieur veillait pour que rien ne clochât !

Jamais wagon pareil n'avait couru la voie.
Il était tout capitonné de drap mastic ;
Et contre le soleil qui descendait à pic,
Des stores se levaient, découpés dans la soie.
Sur une plate-forme, afin que le public
Pût voir Carnot, s'ouvrait la porte à claire-voie.

Rien n'était négligé qui fût essentiel :
Près du wagon-salon, le wagon de toilette ;
La chambre avec son lit de parade et son ciel
De lit et ses tapis de profonde moquette.
La maison militaire avec Brugère en tête,
Suivait, dans son wagon, le train officiel.

Et Carnot souriait dans sa barbe d'ébène,
Contemplant au miroir son grand air coutumier :
« Ce serait, pensait-il, assez d'un costumier
» Pour ressusciter toute une histoire lointaine,
» Et qu'on crie, au train qui me mène — et que je mène :
» Louis XIV est mort, vive Carnot Premier ! »

Paul FERRIER.

Moyen pour conserver le lait. — Remplissez
de lait frais une bouteille que vous plongerez
jusqu'au goulot dans de l'eau que vous laissez
bouillir pendant un quart d'heure. Retirez
alors votre bouteille et bouchez-la immé-
diatement avec soin, en la goudronnant afin
que le lait qu'elle renferme n'ait aucune
communication avec l'air. Vous pourrez conser-
ver de cette manière du lait pendant plus
d'une année.

Orange. — Prendre une belle orange, la
transpercer d'un bâton de canelle ; plongez-la
ensuite dans un mélange à parties égales
d'alcool et de sirop de sucre. Ne consommer
la liqueur qu'au bout d'un mois.

Pour toutes les liqueurs on peut employer
l'eau-de-vie au lieu d'alcool ; mais, outre que
ce dernier offre plus d'avantages, il revient,
calcul établi, à un prix moins élevé.

Employer de préférence l'alcool de grains.

Vérification du lait. — Prenez du gyps en
poudre et mélangez-le avec un peu de lait
pour former une pâte. Si le lait est pur, la
pâte prendra 10 heures pour se durcir ; s'il y
a 25 % d'eau, elle se durcira en 2 heures, et
avec 75 %, en 40 minutes.

Manière facile de cirer les planchers. —
Vous prenez une poignée de cendres de bois
que vous mettez dans un nouet de linge, et
vous faites bouillir dans un vase, avec de
l'eau. Vous décantez et remettez à bouillir
cette eau lessivée, avec différents petits mor-
ceaux de cire. Vous étendez cette eau sur le
plancher, sans être chaude, et vous frottez
ensuite avec une brosse. Dans un instant le
plancher, qui doit avoir été d'abord dégras-
sé et être bien sec, est ciré sans fatigue.

La 39^{me} livraison de l'*Album national
suisse* contient les portraits suivants : † A. Zu-
richer, de Berthoud ; H. Schaller, conseiller

d'Etat, de Fribourg ; † le père Anderledy, du
Valais, général de l'ordre des jésuites ; A. Bez-
zola, des Grisons, conseiller national ; F. For-
rer, de Zurich, conseiller national, le fougueux
avocat des septembristes tessinois ; L. Brenner,
de Bâle, conseiller d'Etat et conseiller natio-
nal ; H. Augst, de Zurich, directeur du musée
national suisse ; † F.-H. Oser, de Bâle, poète.

Pourquoi et parce que. — *Quand la
vapeur sort du bec d'une bouilloire, pourquoi ne
l'aperçoit-on qu'à un ou deux centimètres de
ce bec ?* Parce que la vapeur pure, ou l'eau
passée tout entière à l'état de gaz, est invi-
sible ; or, très près du bec ou de l'ouverture
de la bouilloire, l'eau est tout entière à l'état
de gaz. Mais dès qu'une partie de la vapeur
s'est condensée ou est repassée à l'état
liquide, elle redevient visible.

Pensées et maximes.

Rendre un service de mauvaise grâce, c'est
chanter une musique céleste avec une voix
enrouée.

Il y a trois choses qu'on ne pardonne ja-
mais à une personne : le bien qu'elle vous a
fait, le mal qu'on lui a fait, et le mal qu'on n'a
pas pu lui faire.

Si chacun de nous employait à se corriger
le temps qu'il met à vouloir corriger les au-
tres, le monde aurait bientôt changé de face.

Quand un homme tombe dans le malheur,
nous écoutons volontiers tout ce qui peut
nous dispenser de lui venir en aide.

Pour bien conduire un cheval, il faut la
bride et l'éperon ; de même pour l'homme, il
faut tour à tour retenir et pousser en avant.

*L'âge des immortels de l'Académie fran-
çaise.* — Lesseps, 86 ans ; Legouvé, 84 ; X.
Marmier, 82 ; Duruy, 80 ; C. Doucet, 79 ; J. Si-
mon, 77 ; John Lemoine, 76 ; duc d'Audiffret-
Pasquier, 76 ; Rousse, 75 ; Leconte de Lisle,
74 ; C. Rousset, 70 ; duc de Broglie, 70 ; Ju-
rien de la Gravière, 70 ; Pasteur, 69 ; Mazade,
69 ; Joseph Bertrand, 69 ; Boissier, 68 ; A. Du-
mas, 67 ; Renan, 67 ; Mézières, 65 ; Taine, 63 ;
Emile Olivier, 69 ; Max. du Camp, 69 ; Per-
raud, 63 ; Léon Say, 65 ; Gréard, 63 ; Sardou,
60 ; Cherbulliez, 59 ; Meilhac, 59 ; Pailleron,
57 ; Halévy, 57 ; Hervé, 56 ; Sully-Prudhomme,
57 ; Claretie, 49 ; F. Coppée, 48 ; d'Hausson-
ville, 47 ; Vogüé, 43 ; de Freycinet, 67 ; Loti, 41.

Souscription Davel.

Liste précédente dont le
montant à été remis au
comité central Fr. 134 50
M. C. R. » 5 —
Total. Fr. 139 50

Boutades.

Au régiment :
— Mon colonel, ma sœur se marie et
je viens vous demander une permission.

— Tu as donc une sœur ?
— Oui, mon colonel .. Nous sommes
deux enfants : une fille et un garçon...
C'est moi qui suis le garçon.

Un pauvre hère, mû par un sentiment
incompréhensible, entre dans un bureau
de poste.

— Combien devrais-je vous payer
pour envoyer un mandat de cent francs
à Marseille ?

— Un franc.

— Le voici... Envoyez-les.

— Mais les cent francs ?

— Ah ! s'il faut donner les cent francs
par-dessus le marché !..

Et il s'éloigne dignement, en empo-
chant ses vingt sous.

En wagon.

Entre mari et femme, après quelques
années de mariage :

— Mon ami, prêtez-moi donc un ins-
tant le journal que vous lisez.

— Oui, chère amie, au prochain tun-
nel.

Un juge disait à un chanoine qui était
venu trop tard à l'audience : « Il paraît,
monsieur l'abbé, que vous dormez la
grasse matinée. »

Le chanoine répondit : « C'est que
nous n'avons pas la ressource de l'au-
dience. »

A la correctionnelle :

— Prévenu, votre figure ne m'est pas
inconnue ; j'ai déjà dû vous voir ici
avant les vacances.

— Mon président, vous devez confon-
dre avec ma sœur.

L. MONNET.

RECETTE DE LAUSANNE

Les bureaux du receveur sont
transférés rue du Grand-Chêne,
14, maison Noverraz.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système
perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encasement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville
de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à
fr. 27, 25. — Communes fribourgeoises 3 % différé
à fr. 43, —. — Canton de Genève 3 % à fr. 103,25
De Serbie 3 % à fr. 79, —. — Bari, à fr. 58, —. — Bar-
letta, à fr. 38, —. — Milan 1861, à fr. 38, —. — Milan
1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de
Bruxelles 1886, à fr. 103, —. — Bons de l'Exposition,
à fr. 6,50. — Croix-Blanche de Hollande, à fr. 13 30.
— Tabacs serbes, à fr. 12, —. *Port à la charge de l'a-
cheteur. Nous procurons également, aux cours du jour,
tous autres titres.* — J. DIND & Co, Ancienne mai-
son J. Guilloud. — 4, rue Pépinet, Lausanne. —
 Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administra-
tion du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD